

PROGRAMME

Élaborer son DUERP – Comprendre, Construire et Mettre à jour son document unique

1. Contenu et Actions de la formation

Objectif général : Être capable de réaliser son document unique d'évaluation des risques professionnels conforme à la réglementation et adapté à son entreprise.

Compétences visées :

- Comprendre les obligations réglementaires relatives au DUERP,
- Identifier le lieu et unités de travail,
- Identifier les dangers et les risques,
- Évaluer les risques selon une méthode adaptée,
- Hiérarchiser les risques,
- Élaborer un plan d'actions de prévention,
- Rédiger ou mettre à jour un DUERP,
- Assurer le suivi et la mise à jour du document

2. Organisation

Durée de la formation	7 heures de formation en distanciel
Effectif	Min 2 à Max 15
Dispensateur de formation	Organisme de formation Co'Secours Formatrice : Mme RABOT Coralie
Mode de validation	Évaluation diagnostique (en début de formation) Exercices pratiques et corrigées pendant la formation Échanges avec le formateur Évaluation finale des acquis (en fin de formation)

3. Moyens pédagogiques

Nous allons mettre en place :

- Formation dispensée en classe virtuelle, alternant apports en théoriques, échanges avec le formateur, études de situations professionnelles et exercices professionnels.
- Support pédagogique numérique remis aux participants : présentation des notions essentielles, fiches pratiques et ressources documentaires.
- Mise à disposition d'exemples de DUERP et de situations de travail permettant d'identifier et de hiérarchiser les risques professionnels.
- Exercices pratiques permettant au participant de mettre en application la méthodologie d'évaluation des risques professionnels.
- Mise à disposition d'une trame/modèle de DUERP permettant au participant de s'exercer à la formalisation de son évaluation.
- Questionnement et échanges réguliers avec le formateur afin de favoriser l'appropriation des notions et leur transposition dans le contexte professionnel du participant.
- Évaluation des acquis en cours et/ou en fin de formation au moyen de quiz, questions, exercices pratiques et/ou étude de cas.

4. Moyens techniques

Seront disponibles :

- Formation réalisée à distance au moyen d'une plateforme de visioconférence permettant les échanges audio et vidéo entre le formateur et les participants.
- Accès à un environnement numérique permettant la transmission des supports pédagogiques et ressources nécessaires à la formation.
- Ordinateur, tablette ou équipement équivalent disposant d'une connexion Internet pour chaque participant.
- Accès à une connexion Internet permettant la participation à la classe virtuelle et le téléchargement/consultation des ressources pédagogiques.
- Utilisation des fonctionnalités de partage d'écran, de présentation de documents et, le cas échéant, de sondages, quiz ou espaces collaboratifs.
- Assistance technique et consignes de connexion communiquées avant le démarrage de la formation afin de faciliter l'accès à la classe virtuelle.
- Les supports et ressources pédagogiques sont accessibles au participant pendant et/ou à l'issue de la formation selon les modalités définies par l'organisme de formation.

5. Méthodes pédagogiques

- Une pédagogie active et participation
- Formation basée sur des situations de travail
- Apport réglementaire apporté par des exemples concrets
- La pédagogie est adaptée au format distanciel : les séquences sont rythmées par des temps d'interaction, de questionnement, de travail individuel et de restitution collective afin de maintenir l'implication des participants tout au long des 7 heures de formation.

